



Madame, Monsieur,

Nous avons créé une association pour aider et soigner le petit Thomas âgé de 34 mois. Notre association s'appelle « **THOMAS LE COURAGE QUI DONNE ESPOIR** ». Thomas est né le 18 juin 2005, depuis le 24 octobre 2007 il est atteint d'une tumeur cérébrale dite Astrocytome anaplasique de grade 3. Cette association soutenue par la famille et un groupe d'amis est constituée pour :

- 1. Trouver un chirurgien dans d'autres pays en l'occurrence aux Etats Unis, car après diverses recherches il s'avère qu'il paraît possible d'effectuer une ablation partielle ou totale de ce genre de tumeur. Les fonds serviront au voyage, à l'hébergement des parents de Thomas ainsi qu'aux frais médicaux.**
- 2. Cette association a aussi pour but de financer les recherches tant au niveau moléculaire ou opératoire pour soigner d'autres enfants de moins de 5 ans comme Thomas.**

A ce jour le 1 mars 2008 Thomas âgé de 33 mois a subi 4 cures de 21 jours de chimiothérapie, mais la tumeur de Thomas n'a pas régressé, elle a plutôt augmenté. Les médecins qui suivent Thomas proposent de faire de la radiothérapie, mais pour les enfants de moins de 5ans, la radiothérapie laisse des séquelles irréversibles tant au niveau moteur que neurologiques.

Les parents de Thomas ainsi que la famille ne baissent pas les bras. Si une ouverture de solution s'ouvre pour Thomas : soit pour stopper, soigner, limiter l'évolution de cette tumeur, soit prolonger son existence, c'est pour cela que cette association a été créée pour permettre à Thomas, plein de vie d'attendre que la recherche progresse et trouve une solution.

Cette association fait appel à toutes personnes, administrations, entreprises, associations pour effectuer un don au nom de l'association afin de réaliser les objectifs cités ci-dessus. Malheureusement le don que vous ferez ne vous donnera pas la possibilité de le déduire de vos impôts, mais pourra profiter à Thomas et aidera la recherche pour d'autres enfants atteints de cette maladie.

Merci à toutes et à tous pour votre générosité quelle qu'elle soit.

**Libellez votre chèque au nom de : Thomas le courage et l'adressez soit au :
42 boulevard Bertran De Born 24 000 Périgueux qui est le siège social ou
au 23 rue des Glaïeuls 45 130 Saint-Ay qui est le siège administratif.
Vous pouvez faire un virement sur le compte CCP bordeaux 153 77 85 Z 022**

Le Président
Daniel BOCQUET

Siège Social : 42 Boulevard Bertran de Born 24 000 Périgueux
Siège Administratif : 23 Rue des Glaïeuls 45 130 Saint-Ay
Courriel : thomaslecourage@laposte.net
Site Internet <http://thomaslecourage.fr> ou <http://www.thomaslecourage.fr/>